

N° 0373 /SCH/DR/DRCCR

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012, du 22 Octobre 2012 relative à la gestion des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°14/2012, du 19 Juin 2012, relative aux modalités de gestion des concours de recrutement dans les emplois publics ;

Vu la note du Ministre de l'Economie et des Finances n°2-2365, du 29 Juin 2012 relative aux procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics, faisant référence à la lettre circulaire du Chef de Gouvernement n°699 du 01 Juin 2012 relative à l'unification des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°16/2020, du 07 Octobre 2020, relative l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ;

Vu La loi n° 55-19 relative à la simplification des procédures et mesures administratives ;

Vu la loi cadre au titre de l'année 2021.

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature au poste de **Directeur du Registre Central du Commerce et Ressources.**

Article 2 : Peuvent être candidats au poste de Directeur du Registre Central du Commerces et Ressources, les candidats internes et externes qui remplissent les conditions suivantes :

- Pour les candidats internes :

- Avoir occupé le poste de chef de département pour une durée minimum de 4 ans à l'OMPIC
- Et avoir une expérience d'au moins 10 ans à l'OMPIC

- Pour les candidats externes :

- Etre titulaire d'un Bac + 5 ou plus
- Avoir au minimum 10 ans d'expérience professionnelle, dont 6 ans au moins dans un poste de responsabilité

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;
- Une copie de la CIN ;
- Les attestations et/ou certificats de travail justifiant les années d'expérience professionnelle et d'occupation du poste de responsabilité (pour les candidats externes);
- Une copie du diplôme (pour les candidats externes). Le diplôme doit être délivré par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou d'un établissement étranger et éventuellement une copie du bulletin officiel.

Article 4 : Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Secrétariat de la Direction Générale de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le **30 juillet 2021**, à **16h30**.

Article 5 : Le descriptif lié au poste de responsabilité est annexé à la présente décision.

Article 6 : la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 12/07/2021
Le Directeur Général de l'OMPIC


**Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale.**
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Directeur du Registre Central du Commerce et Ressources
<p>Missions et descriptions du poste</p>	<p>Cette direction a pour mission d'assister la Direction Générale dans la définition des axes stratégiques en matière de registre central du commerce, de création d'entreprises, de ressources humaines et financières. Elle veille à l'application de cette stratégie et sa déclinaison à travers ses structures opérationnelles. Elle gère, supervise et coordonne les activités des structures qui en dépendent.</p> <p>Les attributions de cette direction en matière de registre central de commerce consistent particulièrement en ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la tenue du registre central du commerce et sa gestion en vue de l'exploitation de l'ensemble des données et fonds documentaires relatifs aux personnes physiques et morales immatriculées au registre du commerce, - Garantir la qualité du traitement des données légales et financières en matière de registre central du commerce, - Superviser tous les processus de délivrance des certificats, extraits et copies des actes et documents juridiques en matière de registre central du commerce, - Assurer la coordination des activités du registre central du commerce et des registres locaux de commerce. <p>Egalement, en matière de gestion de ressources humaines et financières, la direction a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les orientations financières et comptables des objectifs stratégiques de l'OMPIC. - Définir la stratégie et la politique RH en fonction des objectifs stratégiques de l'OMPIC (emploi, rémunération, formation, GPEC, conditions de travail, gestion du climat social, politiques sociales, responsabilité sociale...). - Définir la politique achat. - Assurer la bonne gestion administrative, financière et RH de l'Office dans le respect de ses grandes orientations stratégiques. - Veiller à l'application des règles et des procédures de gestion financière dans une perspective d'amélioration continue du contrôle interne. - Piloter les projets stratégiques en relation avec la gestion administrative et financière et RH : évolution de l'OMPIC vers le contrôle d'accompagnement, mise en œuvre des programmes de développement,



DESCRIPTIF DU POSTE

Code : FR-GRH-FDP

Version : 1

Date : 21/06/2021

Page : 2 / 2

	<p>d'orientation, de formation du personnel et de GPEC, référentiel achats de l'OMPIC...</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir et piloter le déploiement des systèmes d'information des ressources humaines et financières. <p>Cette direction regroupe deux (2) départements et cinq (5) services répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Département registre central du commerce :<ul style="list-style-type: none">- Service Registre Central du Commerce et services associés.- Service coordination institutionnelle et régionale▪ Département ressources :<ul style="list-style-type: none">- Service Capital Humain- Service achats et facility management- Service finances et comptabilité
Compétences et Conditions requises	<p>Pour les candidats internes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir occupé le poste de Chef de Département pour une durée minimum de 4 ans à l'OMPIC.- Et avoir une expérience d'au moins 10 ans à l'OMPIC. <p>Pour les candidats externes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etre titulaire d'un Bac+5 ou plus- Avoir au minimum 10 ans d'expérience professionnelle, dont 6 ans au moins dans un poste de responsabilité
Rattachement hiérarchique	Direction Générale

